

	Phase Rouge	Phase Orange	Phase Jaune	Phase Verte
Focus général	Le centre est confiné.	L'accent est fortement mis sur la limitation de la propagation des infections et sur la protection des résidents à risque..	L'accent est mis sur la limitation de la propagation des infections et sur la protection des résidents à risque.	L'accent est mis sur la prévention des infections et sur la protection des résidents à risque.
Mesures à prendre	<ul style="list-style-type: none"> - Focus sur les mesures d'hygiène générales - Sensibilisation et contrôle supplémentaires, en accordant une attention particulière aux résidents à risque - Obligation de porter un masque partout en dehors de la chambre <ul style="list-style-type: none"> - Pas de visite pour les résidents - Pas d'accès pour les bénévoles et les tuteurs - Les enfants ne sont pas autorisés à aller à l'école (exception possible pour les examens) - Les résidents ne sont pas autorisés à quitter le centre pour suivre des cours de formation ou pour travailler. <ul style="list-style-type: none"> - Les "nuits out" ne sont pas autorisées - Les instances d'asile sont informées, les auditions sont annulées <ul style="list-style-type: none"> - Manger au réfectoire n'est pas recommandé - Le service social et médical se concentre sur l'urgent et le nécessaire <ul style="list-style-type: none"> - Pas de transferts d'entrée et de sortie - Aucune activité, réunion de résidents ou session de formation ne peut être organisée. 	<ul style="list-style-type: none"> - Focus sur les mesures d'hygiène générales - Sensibilisation et contrôle supplémentaires, en accordant une attention particulière aux résidents à risque - Obligation de porter un masque partout en dehors de la chambre - Seuls les bénévoles et les tuteurs essentiels sont autorisés <ul style="list-style-type: none"> - Les enfants peuvent aller à l'école - Les résidents sont autorisés à quitter le centre pour suivre des cours de formation ou pour aller travailler. <ul style="list-style-type: none"> - Les "nuits out" ne sont pas autorisées - Les auditions avec les instances d'asile se poursuivent - Repas autant que possible dans les chambres - Les services sociaux et médicaux se concentrent sur l'essentiel - Les transferts IN sont autorisés sous réserve de l'approbation de la direction du centre, les transferts OUT uniquement pour les transferts essentiels. - Des réunions de résidents essentielles et des formations essentielles peuvent être organisées dans le centre cf. mesures 	<ul style="list-style-type: none"> - Se concentrer sur les mesures d'hygiène générales - Sensibilisation et contrôle supplémentaires, en accordant une attention particulière aux résidents à risque - Obligation de porter un masque dans les bâtiments et les lieux où la distance ne peut être garantie <ul style="list-style-type: none"> - Les résidents peuvent recevoir des visiteurs - L'accès des bénévoles et des tuteurs est autorisé, après une sensibilisation + ils/elles doivent être informés de la phase jaune <ul style="list-style-type: none"> - Les enfants peuvent aller à l'école - Les résidents sont autorisés à quitter le centre pour suivre une formation ou pour aller travailler. - Les "nuits out" sont autorisées cf. le règlement d'ordre intérieur et après une sensibilisation - Les auditions avec les instances d'asile se poursuivent - Prolongation des heures d'ouverture du restaurant (étalement) - Le service social et médical peut se poursuivre cf mesures - Les transferts in et out peuvent se poursuivre, sauf décision contraire. - Des sessions formations dans le centre peuvent être organisés cf. mesures - Les activités peuvent être organisées, mais le nombre de participants est limité 	<ul style="list-style-type: none"> - Focus sur les mesures d'hygiène générales - Sensibilisation, en accordant une attention particulière aux résidents à risque - Obligation de porter un masque dans les bâtiments et les lieux où la distance ne peut être garantie <ul style="list-style-type: none"> - Les résidents peuvent recevoir des visiteurs - L'accès des bénévoles et des tuteurs est autorisé, après une sensibilisation <ul style="list-style-type: none"> - Les enfants peuvent aller à l'école - Les résidents sont autorisés à quitter le centre pour suivre des cours de formation ou pour aller travailler. - Les "nuits out" sont autorisées cf. le règlement d'ordre intérieur et après une sensibilisation - Les auditions avec les instances d'asile se poursuivent - Les repas peuvent être servis dans un restaurant - Le service social et médical peut se poursuivre cf. mesures <ul style="list-style-type: none"> - Les transferts In et out peuvent se poursuivre - Des sessions de formation dans le centre peuvent être organisées cf. mesures - Les activités peuvent être organisées, mais le nombre de participants est limité